LES MERCREDIS RECREATIFS

Avril – Juillet 2024

En chaque début d'après-midi, les plus grands (6-12) vivront un temps en extérieur.
Merci de prévoir des vêtements adaptés à la météo.
Durant ce temps, les plus jeunes (2,5-5) vivront un temps de repos en intérieur.
Tous les enfants se retrouveront ensuite pour une collation collective suivie d'un atelier (voir ci-dessous).

3/4 : *Chasse aux trésors du lapin de Pâques*

10/4 : *Salade de fruits licorne*
Atelier culinaire

17/4 : *Après-midi cirque (équilibre, jonglage, ...)*

24/4 : *Fashion Day*
Atelier créatif et défilé

29/5 : *Cuisinons des donuts*
Atelier culinaire

22/5 : *Plantation de fleurs et création d'un hôtel à insectes*
A l'occasion de la journée mondiale de la biodiversité

15/5 : *Sortie à la Bibli de Mimi et atelier poétique autour d'un membre de sa famille*
A l'occasion de la journée internationale des familles

5/6 : *Observation de la nature le long du sentier des songes*

A l'occasion de la journée mondiale de l'environnement

12/6 : *Monstres rigolos*
Atelier tricot

26/6 : *Sortie à la Bibli de Mimi*

19/6 : *Le corps à l'épreuve*
Ateliers sportifs et jeux d'eau suivant la météo

3/7 : *Sortie au labyrinthe de maïs de Montmédy suivie d'un goûter de clôture avec les familles devant une exposition photos du vécu de l'année !*

Accueillante référente : Leyla AKIN (accompagnée d'Ayse PALIT)
Où ? Ancienne école de Sommethonne (37, Place de France) **Quand ?** Les mercredis de 12h25 à 18h
Inscription possible pour le temps de midi (seul), départ possible en cours de journée (prendre contact avec l'accueillante référente)
Renseignement et inscriptions (**obligatoires**) : mercredis.recreatifs.meix@gmail.com - www.meix-devant-virton.be - 0478/90 37 25

Atl Meix

Horaires et tarifs

Pour l'accueil de 12h25 à 13h25 uniquement : 0,75€ par 1/2h par enfant.

Pour l'après-midi complète c'est-à-dire de 12h25 à 18h
6€ pour le 1er enfant,
5€ pour le 2ème,
4€ pour le 3ème, gratuit pour les suivants.
Si votre enfant doit quitter le Mercredi récréatif avant 15h30, merci de consulter l'accueillante référente. Dans ce cas, la participation financière sera réduite de moitié.

Paiement

L'Administration communale vous fera parvenir à la fin de chaque mois un formulaire de paiement que vous devrez régler par virement bancaire.
En cas de difficulté financière, une demande de paiement échelonné peut être demandée auprès du service recette de l'administration communale. Il vous est également possible d'introduire une demande d'aide financière auprès du CPAS de votre Commune de résidence.

Récupération de l'enfant

Les enfants ne seront pas autorisés à attendre leurs parents sur le bord de la chaussée.
Sauf autorisation écrite des parents, les enfants ne pourront retourner seul-e-s à leur domicile.

Interdit

Les objets de valeur ne sont pas autorisés et ce, pour une raison d'équité entre les enfants.

Repas et collation

Merci de privilégier un repas sain. La collation est offerte par l'organisation.

Transport

Sur demande lors de l'inscription, le bus communal vient chercher les enfants à leur implantation scolaire (du territoire communal de Meix-devant-Virton, tous réseaux confondus).

Comment ça marche ?

Les « Mercredis récréatifs » sont organisés dans les locaux de l'ancienne école communale de Sommethonne, 37 Place de France, le mercredi après-midi de 12h25 à 18h00. Ces après-midis sont à destination des enfants de 2,5 à 12 ans domiciliés ou scolarisés sur le territoire communal de Meix-devant-Virton.

Un accueil extrascolaire centralisé est organisé de 12h25 à 13h25. Les activités se déroulent de 13h25 à 17h et l'accueil de 17h à 18h (possibilité de participer à l'ensemble ou à une partie de l'après-midi après accord de l'accueillante référente car le retour des sorties est prévu vers 17h). Une collation saine est prévue par l'organisation vers 15h.

Le programme est distribué dans les écoles du territoire communal de Meix-devant-Virton en début de période. Il est également disponible à l'Administration communale, sur le site www.meix-devant-virton.be et sur Facebook (Atl Meix).

Les inscriptions (obligatoires !) se font en ligne ou via une fiche disponible sur le site www.meix-devant-virton.be ou sur Facebook (Atl Meix). Des fiches d'inscription sont également disponibles sur demande auprès de l'Administration communale. Parce qu'il est difficile de prévoir à long terme, les inscriptions de dernière minute devront nous parvenir au plus tard le mercredi matin jusque 10h de la semaine concernée.

! Attention !

C'est à partir des inscriptions que le bus s'arrête à l'école de votre enfant. Veillez-donc bien à inscrire votre enfant en mentionnant votre demande de transport !
C'est également à partir des inscriptions que l'achat du matériel ou des ingrédients sera prévu.
En cas de désistement, veuillez donc prévenir Leyla AKIN, l'accueillante référente au plus tard le mercredi matin jusque 10h. Toute inscription non annulée sera facturée.
Lors de la première participation durant l'année scolaire, les parents s'engagent à remplir une fiche de renseignements à remettre à Leyla AKIN, accueillante référente.

Administration communale de Meix-devant-Virton

Programme des MERCREDIS RÉCRÉATIFS

Avril – Juillet 2024

à destination des enfants âgés de 2,5 à 12 ans

Accueil Temps Libre
Meix-devant-Virton

CONTACTS ET INFORMATION

063/57 80 51 - www.meix-devant-virton.be

Leyla AKIN - Accueillante référente
mercredis.recreatifs.meix@gmail.com
0478/90 37 25

Annick DELIGNERE - Employée administrative

Audrey FRANCOIS - Responsable de projet
atlmeix@gmail.com

Patricia RICHARD - Echevine ATL